



### Sommaire du bulletin

<b>Editorial .....</b>	<b>1</b>	<b>V – Université d’hier et aujourd’hui.</b>	<b>7</b>
<b>I - La vie de l’ASAP .....</b>	<b>1</b>	<b>VI – Chronique .....</b>	<b>10</b>
<b>II – Solidarités.....</b>	<b>3</b>	<b>VII - Hommage .....</b>	<b>18</b>
<b>III - Les randonnées et balades .....</b>	<b>6</b>	<b>VIII - Carnet.....</b>	<b>20</b>
<b>IV – Ateliers .....</b>	<b>6</b>		

### Editorial

Le mois de mars a commencé par le premier Caf’Conc. Ce moment de convivialité, d’amitié et de camaraderie est important, l’occasion de se retrouver au-delà de nos activités habituelles de l’ASAP. Il est particulièrement bienvenu en cette période compliquée, très incertaine ; le bonheur de faire un peu la fête (raisonnablement...) dans la joie et la bonne humeur, participe à notre résilience et marque notre foi en l’avenir.

Le bulletin de mars témoigne de la belle activité de l’ASAP. De nouvelles chroniques se sont étoffées, avec par exemple trois notes de lecture. Ce bulletin est le vôtre, et n’hésitez pas à nous faire des propositions pour partager des passions (lecture, cinéma, jeux de lettres et de chiffres etc.). La vie de notre association, c’est aussi celle des ateliers. Certains ont besoin de coups de main supplémentaires, parce que leur activité est prenante ; on vous a appelé récemment à les rejoindre. D’autres sont fragiles, car leur effectif a fondu. Peut-être est-ce un effet de la pandémie, auquel cas manifestez-vous vite auprès des responsables d’atelier. Des ateliers nouveaux peuvent être mis en place, à l’exemple de celui consacré au théâtre. Mais il faut un ou des animateurs ; là aussi si vous avez un projet, prenez contact avec moi, et on vous accompagnera.

Philippe ROLLET, Président de l’ASAP

### I - La vie de l’ASAP

#### Caf’conc



On avait présenté Caf’Conc dans le bulletin de décembre, et son objectif de partager de bons moments de convivialité tout au long de l’année. Le premier Caf’Conc a permis à une bonne cinquantaine d’adhérents de se retrouver dans une ambiance festive, et musicale, le jeudi 3 mars 2022. Autour de six tables, façon bistrot, avec des nappes « Vichy », nous avons tous chanté ou chantonné, et même guinché, et nous nous sommes régalés des gâteaux maison, faits par plusieurs d’entre nous, et de superbes gaufres et crêpes faites sur place, le tout accompagné de café... et de quelques bulles du



Maine et Loire, tradition oblige. Patrice Serniclay au saxo, mais poussant aussi la chansonnette, et la Chorale de l'ASAP, nous ont interprété des standards de Jazz, de musique du monde et de la musique française. Les six tables ont rivalisé au cours d'un quiz musical, animé par Patrice et Éric Bleuzé, qui coanime l'atelier Théâtre : en chef de chœur Patrice, pour interpréter quelques tubes, de Dalida, Joe Dassin, Eddy Mitchel, et quelques autres, repris en chœur par tous ; et une question sur chacune des chansons a permis de tester notre culture musicale : le véritable nom d'Eddy Mitchel, ou aussi la



première interprète de « Mon Amant de Saint Jean », ou encore « la particularité physique » de Django Reinhardt. Pas évident du tout, mais un sans-faute pour toutes les tables, départagées par une ultime question ; pour les récompenser les vainqueurs ont été appelés à chanter « La Gadoue ». Et pour finir un Madison endiablé.

Il faut donc féliciter Patrice Serniclay, qui porte ce beau projet de CAF'CONC. Un grand coup de chapeau à lui, pour son immense travail de conception, d'organisation et de préparation musicale. Merci à tous ceux qui l'ont aidé, car derrière les événements festifs, il y a aussi beaucoup de travail avant, pendant et après aussi. Merci ainsi à Joane, Joëlle, Jean-Michel, FX, Claude, et à tous ceux qui ont mis la main à la pâte d'une manière ou d'une autre. Merci aux membres de la Chorale pour leurs chansons et leur bonne humeur. Merci pour ce très bel après-midi ! On recommencera donc ; vivement le 19 mai après l'AG.

Philippe ROLLET, Président de l'ASAP

## **II – Solidarités**

La commission Solidarités de l'ASAP aimerait créer un groupe de réflexion sur l'accompagnement possible des personnes en perte d'autonomie, et sur les « choix » qui sont à leur disposition. Si vous êtes intéressé-es par cette réflexion, pourriez-vous le faire savoir à la commission Solidarités en envoyant un mél à [asa-solidarites@univ-lille.fr](mailto:asa-solidarites@univ-lille.fr)

Le texte qui suit engage une réflexion, sans autre prétention. A suivre !

### **Le grand vieillissement, la perte d'autonomie, et les solidarités. Réflexions sur la vieillesse aujourd'hui, hors des débats actuels sur la gestion dans les EHPAD.**

À un journaliste qui lui demandait si avouer son âge la gênait, Danielle Darrieux répondit : « Non ! J'ai 80 ans et je ne vois pas en quoi c'est mal ». Le Titien lui, mourut à l'âge de 85 ans, et en dépit de déficiences visuelles, travailla jusqu'à la fin. Son dernier tableau se trouve au musée de l' Académie à Venise et il est considéré contenir à la fois tout son passé de peintre majeur et une remise en cause de ce qu'il avait fait, une œuvre prémonitoire. Des artistes majeurs ont progressé toute leur vie et furent le plus innovants sur la fin de celle-ci.

Alors la vieillesse ne serait pas, obligatoirement, un naufrage ? C'est ce qu'avait pourtant exprimé Charles de Gaulle à propos du maréchal Pétain au moment de son procès. Mais lui-même n'avait que 55 ans lorsqu'il affirmait cette opinion. Il fut à même de constater sur sa propre évolution qu'il pouvait n'en être rien, car son troisième âge à lui ne fut pas si mal, puisqu'il mourut à 79 ans, 19 mois seulement après avoir quitté le pouvoir auquel il était revenu à l'âge de 68 ans et à l'issue d'une action politique qui permit au pays d'accomplir une mutation majeure.

Pour en revenir au Titien, c'est parce qu'il fut aidé dans son quotidien qu'il put aller jusqu'au bout de ses capacités. Ça tombait bien, il était très riche. Partant il fut en mesure de déployer cette qualité qui ne vient qu'avec le temps : la légèreté. C'est quoi la légèreté ? C'est la capacité d'un maximum d'effet, disons de résultat, avec le minimum de moyens.

Certaines personnes âgées, très âgées même, qui ne disposent plus de la puissance physique et intellectuelle, vont droit à l'essentiel, sans s'encombrer de l'inutile et c'est une manière d'être et de faire très complémentaire des moyens des plus jeunes. C'est vrai pour bien des artistes, mais cela se constate dans bien d'autres domaines et chez les personnes les plus simples, voire dans les milieux que l'on imagine être dominés : c'est un fait universel.

Récemment, un rapport de la Cour des comptes a souligné ce fait : « la dépendance fait l'objet d'une multitude d'interventions des pouvoirs publics, sans que celles-ci soient forcément bien coordonnées, et l'offre de services est souvent illisible ». La Cour des comptes a aussi constaté ce qui suit en 2016. Pour une personne âgée sur deux, la facture d'un Ehpad, soit le reste à charge, s'élève à au moins 1 850 euros par mois, alors que le montant moyen des retraites est d'environ 1 500 euros net mensuels, et que beaucoup d'anciens sont en dessous de 1 000 euros. La majorité des résidents a donc une retraite inférieure au coût du « reste à charge ». Seul un tiers des personnes en Ehpad dispose de revenus ou d'aides sociales suffisants pour payer. Les deux autres tiers se trouvent contraints de vendre leur patrimoine ou de mettre leur entourage à contribution.

Ensuite, le coût d'une place en Ehpad est variable d'un département à l'autre. Il est aussi plus élevé dans le secteur privé lucratif où, selon la Drees, il dépasse 2 440 euros dans la moitié des établissements. Les Ehpad publics qui représentent 45 % du parc, sont meilleur marché : la moitié d'entre eux pratiquent des tarifs inférieurs à 1 790 euros, mais pour y entrer, les listes d'attente sont beaucoup trop longues. Cette complexité angoissante du financement n'est peut être pas étrangère au fait que 90 % des Français préfèrent le maintien à domicile.

La Cour des comptes toujours dans son rapport de 2016, fait le constat que «... La dépendance ... ne commence à devenir un problème important que pour les 95 ans et plus, 63 % d'entre eux étant alors touchés par le phénomène. ... quant sur l'ensemble 60 à 95 ans, elle ne concerne que 8 % des personnes ». Ce doit être jouable puisque, d'autres pays y parviennent. Nous y voilà : rien ne sera possible sans un personnel en nombre, qualifié et reconnu financièrement. Cela est vrai pour le maintien à domicile autant que pour les Ehpad, qui peuvent être des structures parfaitement bien adaptées, remarquables même quant à ce qu'elles assument des soins complexes liés aux poly-pathologies de bien des résidents, les lourds handicaps et la grande dépendance qui en résulte, remarquables aussi quand tout simplement elles assurent la sécurité, une vie sociale dans le cadre d'une collectivité qui permet d'échapper à la solitude. La solution absolue n'est pas dans le tout à domicile pour tous.

Faut-il, à tout prix, orienter les choses vers de grandes structures dans lesquelles le risque est plus grand de voir s'effacer l'identité de la personne ? Le combat, la lutte des grands vieillards pour exister, être eux-mêmes, ne serait-ce qu'un peu, est très évidente pour la plupart d'entre eux. En ce sens, ils demeurent des citoyens et rappellent à la République sa raison d'être qui est de mettre à disposition de l'individu non seulement les moyens de la conquête de son autonomie, mais aussi les moyens de s'y maintenir. C'est le sens du devoir de respect dû à chacun, pour la totalité de sa vie.

Régis VANDENMERSCH et Louis TANGUY.

## Comment aider, soutenir ou accompagner les étudiants de l'université de Lille ?

« 17-19 » du 07/12/2021.

Cette réunion fut, à la fois, un bilan détaillé des activités de solidarité que l'ASAP réalise avec un certain nombre de structures et une réflexion prospective. L'ASAP y parvient tant par l'aide concrète de ses membres que par leur engagement financier et ce, comme le rappelle Jacques Duveau, dans le cadre d'une convention, signée en 2019, passée entre l'ASAP et l'Université de Lille sur la vie étudiante. Notre interlocuteur est le bureau de la Vie étudiante et concerne les étudiants en difficultés diverses.

Le CROUS ayant montré ses limites d'intervention, l'ASAP s'est rapprochée des associations spécialisées comme l'Antenne étudiante des Restaurants du cœur, grâce à des anciens ayant double carte et le Secours populaire, grâce au bénévolat étudiant. Puis d'autres structures sont entrées en piste ou se sont créées montrant, à la fois, l'ampleur des difficultés et la réactivité de beaucoup de personnes et structures dès lors qu'une instance fédératrice prend des initiatives telles que l'ASAP a su le faire.

### Le Secours populaire

Dès 2009, il a effectué des distributions de petits colis d'urgence alimentaire (300 étudiants inscrits, gérées par 20 bénévoles, retraités, actifs de l'université ou étudiants). Dès 2012, un libre-service de solidarité incluant produits frais et produits d'hygiène, s'est ouvert pour les étudiants sans ressources (étrangers ou en rupture familiale) avec leur contribution financière de 6 euros par panier d'une valeur moyenne de 50 euros.

Les produits distribués proviennent du FEAD (Fonds européen d'aide alimentaire aux plus démunis), de collectes à la sortie des supermarchés, des invendus des grandes surfaces, des dons des adhérents de l'ASAP (2500 €).

Bien vite une aide dans les démarches administratives et des temps consacrés à l'écoute ont été initiés.

Pendant le confinement il y a eu une forte mobilisation pour les étudiants (2000 étudiants encore confinés en mai 2020 dans les résidences sur la cité scientifique). L'Université a débloqué 2 millions d'euros, l'ASAP a fait un don de 3000 €, des livraisons de 300 packs d'eau de pommes de terre et fruits et le CROUS a délivré des e-cartes de 50 €.

Les besoins du SPF à ce jour :

**-des bénévoles** pour les permanences, le mardi ou mercredi, de 12h à 16 h et les libres-services de 10h à 14h, deux fois par mois,

**-un local pérenne avec frigo** pour stocker les denrées et éviter les transbordements épuisants.

Contact : [joelle.morcellet@gmail.com](mailto:joelle.morcellet@gmail.com) (adhérente ASAP)

### Les Restaurants du Cœur

S'ils en sont à leur 35<sup>e</sup> campagne d'hiver, ils y ajoutent désormais des campagnes d'été et, outre l'aide alimentaire, ils pratiquent l'accompagnement social. Ils assurent la formation des bénévoles et favorisent l'engagement en développant l'appartenance et l'adhésion aux valeurs de l'association. Aux repas s'ajoutent le vestiaire, l'aide administrative et juridique, l'apprentissage du français et, en projet, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs.

Le centre Langevin est composé de 4 responsables et de 20 à 30 bénévoles. Vous les trouverez rue du Professeur Langevin, résidence Hélène-Boucher, porte J où ils accueillent 350 étudiants, le mercredi de 17h à 20h le mercredi et le samedi de 10h à 13h. Ils recrutent des bénévoles !

Contact : [christian.reniers@wanadoo.fr](mailto:christian.reniers@wanadoo.fr)

### La Campusserie

Il s'agit d'une épicerie sociale et solidaire de l'Université de Lille, reposant sur des étudiants et personnels bénévoles et sur deux personnes en Service Civique. Elle est rattachée à l'Association nationale du développement des épiceries solidaires.

50 personnes en bénéficient après un accueil sur dossier (ressources, charges fixes...). Les achats se font à des prix coupés de 80% de la valeur, pour des produits provenant de dons de particuliers et d'entreprises. S'y ajoutent l'organisation d'ateliers (par exemple cuisine) et d'événements propres à favoriser la rencontre et la sociabilité.

Vous les trouverez au rez-de-chaussée de la BU de Pont-de-Bois, hall A. Deux autres sont en projet à l'Épi-de-Soil et à la Cité scientifique. Ils cherchent des bénévoles !

Contact : [campusserie.asso@gmail.com](mailto:campusserie.asso@gmail.com)

## **La direction du Développement durable et Responsabilité sociale (DDRS)**

### **1. Étudiants en exil.**

Notre université a signé, avec 40 autres universités et grandes écoles, la charte Migrants dans l'Enseignement Supérieur.

Qu'ils soient « émigrés, exilés, demandeurs d'asile ou réfugiés » (pour une définition précise consulter le quiz de la CIMADE) des offres de formation en français, des aides à l'orientation, des dispositifs permettant la reprise d'études ou des accès dérogatoires sont indispensables. Actuellement 210 étudiants les fréquentent (100 en français et 110 en reprise d'études) dans l'ensemble de l'université. Le service a signé des conventions de partenariat avec la CIMADE, les Restos du Cœur, le Collectif Galois... Il peut être amené à distribuer des fonds d'urgence (cf. association Pangéa).

S'y ajoute un indispensable service d'accueil en famille devenu LIENS dont l'ASAP s'est déjà fait l'écho. Il s'agit, pour les étudiants, les actifs et nous retraités, d'offrir un repas, un spectacle, une sortie, des vacances à des jeunes ou adultes étrangers dont la situation humaine et sociale d'exil est faite de souffrances anciennes ou encore bien actuelles tant les situations administratives peuvent être compliquées, longues et imprévisibles. Une charte du bénévolat unit la famille d'accueil, la personne accueillie et le service

Actuellement des familles sont recherchées et une nouvelle réunion de contact aura lieu en 2022.

Où les trouver ? Pont-de-Bois, juste au-dessus du CROUS ,

Contact : [fabio.cioni@univ-lille.fr](mailto:fabio.cioni@univ-lille.fr)

### **2. Bureau des étudiants et handicap**

Les étudiants handicapés ont besoin d'aide pour entrer dans les réseaux administratifs dédiés, d'accéder à des logements adaptés, besoin de sociabilité (ateliers cuisine suivis d'un repas partagé), de tutorat pédagogique ou méthodologique et de secrétariat d'examen.

Là encore l'ASAP est efficace... et les demandes de secrétariat d'examen arrivent souvent tardivement, pour un nombre de personnes et de disciplines imprévisible et des durées allant de 40 minutes à 8 heures.

Qui est plus flexible qu'un retraité de l'ASAP ? Réponse : un vivier de retraités de l'ASAP ! (25 personnes ont répondu favorablement, il y a quelques jours, pour 25 étudiants en examen en décembre et janvier : bravo et merci !).

Contacts : [alain.d-huysser@univ-lille.fr](mailto:alain.d-huysser@univ-lille.fr) (adhérent ASAP), [chafika.fali@univ-lille.fr](mailto:chafika.fali@univ-lille.fr), [bveh.chr-sante@univ-lille.fr](mailto:bveh.chr-sante@univ-lille.fr)

Toujours, désormais, sur ces difficultés individuelles et collectives, les structures administratives ne peuvent plus répondre seules et les associations sont des relais souples et... motivés !

### **Ainsi PANGEA**

Association créée en 2017, PANGEA, la communauté sans frontières, apporte un soutien des programmes universitaires d'accueil des étudiants en exil.

Elle assure 72 ateliers de 2 heures de cours de français, 16 ateliers créatifs, organise des activités sportives (17 tournois), des voyages, des sorties culturelles... pour 150 étudiants.

Elle a reçu de l'ASAP 1 000 € pour les fonds d'urgence pour 35 étudiants accompagnés (cf. supra, le dispositif étudiants en exil) et distribue aussi des vêtements, des livres...

Association Pangéa, 1 place Déliot 59000 Lille ; [pangea.association@gmail.com](mailto:pangea.association@gmail.com) et bureau au Pont-de-Bois

Laissez libre cours à votre générosité, chers amis de l'ASAP et sachez qu'une soirée comme celle-ci ne peut, de l'avis des intervenants, que « renforcer une meilleure connaissance de structures sœurs » que nous aurions pu encore améliorer par le pot de l'amitié que la COVID a empêché !

Compte-rendu de Élisabeth CHARLON, membre de la Commission Solidarités

## A propos des « chocolats de Noël »

C'est avec grand plaisir que nous avons pu reprendre l'envoi des chocolats.

Nous avons constaté, à l'occasion de coup de fil, d'écrits, que cette « tradition » plaisait beaucoup et nous sommes heureux de voir que des adhérents se sont proposés pour porter bénévolement les chocolats aux bénéficiaires situés dans leur secteur. Un grand merci à eux.

N'hésitez pas à vous faire connaître à l'ASAP, si vous êtes volontaires pour cette action. Le moment venu, vous serez contactés.

C'est un geste d'amitié, de solidarité. Pour la personne isolée, c'est un contact bien apprécié.

Il y a quelque vingt ans que cette action « chocolats » existe, elle a été instaurée par notre regretté Henri Dubois lors de sa présidence à l'ASA (2003-2007). Depuis, le travail de préparation et de réalisation s'est bien alourdi en raison de l'augmentation du nombre d'adhérents bénéficiaires (à partir de 80 ans). Heureusement, il y a Brigitte et Renée bien rodées et performantes.

Souhaitons que l'année permette à l'ASAP de reprendre toutes ses activités.

Amitiés

Jeanine SALEZ

## III - Les randonnées et balades

### Les promenades/randos/marches ont repris à l'ASAP en ce début d'année 2022.

Le temps n'a pas toujours été de la partie et il a fallu malheureusement annuler plusieurs fois...



Mais le 13 janvier, 21 marcheurs, emmenés par FX & Monique Sauvage faisaient le tour du Lac du Héron : beau temps mais pal mal de brouillard sur le lac...



Et puis le 27 janvier, un groupe de 13 braves ont sillonné sous la pluie les environs de Wambrechies en compagnie de Jacques Duveau.

François-Xavier SAUVAGE

## IV – Ateliers

### Actualités sur la collection des anciens instruments scientifiques : apport de l'ENSCL

Notre collection possède deux machines électrostatiques de Wimshurst (voir site PHYMUSE, rubrique Électricité-Électrostatique). La plus ancienne (datée de 1900) est exposée dans une vitrine de la salle du patrimoine. L'autre (datée de 1930-40) a été utilisée lors de démonstrations pédagogiques et méritait une restauration afin de la rendre fonctionnelle en vue d'expositions. Elle était en mauvais état : plus de courroies,

mécanisme bloqué et verres des bouteilles de Leyde cassés. Il a été possible de remplacer les courroies et de remettre en fonction le mécanisme mais malheureusement il restait le problème des verres cassés. Je cherchais depuis des années, sans succès, un souffleur de verre qui aurait pu nous dépanner, quand il y a quelques mois, mon collègue Michel Morcellet m'a dit qu'il y avait à l'École nationale supérieure de chimie de Lille (ENSCL) non pas un souffleur mais une souffleuse de verre !

J'ai pris contact avec cet établissement et j'ai découvert au sous-sol du bâtiment C7A un atelier





**Machine de Wimshurst**



**Arc électrique**

de soufflage du verre tenu par Maïa Matsakis. Cette jeune dompteuse du verre, en poste depuis 2017, a bien voulu refaire les deux bouteilles de Leyde à partir de tubes de verre. Grâce à son amabilité et à sa dextérité, la machine de Wimshurst fonctionne maintenant parfaitement puisqu'elle peut fournir des arcs de plusieurs centimètres de longueur.

De plus, Maïa qui est en train de restructurer son atelier nous a fourni un lot d'instruments en verre qui viennent compléter nos collections.



**Chambre Guinier De Wolf**

Cette première rencontre avec l'ENSCL a donc été très fructueuse. Ensuite, il y en a eu un deuxième contact car récemment, Madame Rose-Noëlle Vannier, directrice de cet établissement m'a envoyé un message pour me demander si j'étais intéressé par d'anciens appareils de mesure de cristaux par diffraction de rayons X. Elle me disait qu'elle avait sauvé ces instruments de la benne et qu'elle les tenait à notre disposition. Nous avons ainsi récupéré quatre appareils dont celui présenté sur la photo jointe. Il s'agit d'une chambre de Guinier-De Wolf (datée de 1950-80) pour l'étude cristallographique de matériaux. L'échantillon cristallin sous forme de poudre est déposé sur un adhésif placé sur le porte échantillon. Le système permet de sélectionner une longueur d'onde grâce à un

monochromateur. Un film photographique placé sur la paroi latérale interne d'un demi-cylindre enregistre les impacts des rayons X diffractés. L'appareil permet aussi une analyse sous vide.

Enfin pour terminer ces actualités, signalons que notre équipe réalise actuellement un important travail en modifiant l'aménagement des quatre caves du P3. Le but est de restructurer la première cave afin de créer un espace du type « Cabinet de curiosités » qui permettra de faire des démonstrations du fonctionnement d'anciens instruments lors des prochaines visites.

Christian DRUON

avec : R. Jossien, D. Leclercq, J. Noyen, J.-C. Pesant et le fondateur de cette collection, G. Séguier

## **V – Université d'hier et aujourd'hui**

### **L'Université de Lille voit son label « Initiative d'Excellence » française confirmé**

Le premier ministre a annoncé le 10 mars la labellisation de l'IdEx Université Paris Cité et de sept I-SITE, dont celui porté par l'Université de Lille.

#### **Les objectifs de l'Etat <sup>1</sup>**

Les I-SITE, « Initiatives Science – Innovation – Territoires – Economie », ont été créées afin de reconnaître l'ambition de transformation et la capacité d'innovation de sites dont les forces scientifiques sont plus concentrées sur quelques thématiques d'excellence, ce qui les différencie des IDEX, au périmètre plus large .

Les I-SITE valorisent ces atouts scientifiques thématiques, reconnus et distinctifs, et en font un levier d'entraînement et un point d'appui de leur stratégie de développement. Ces projets sont caractérisés par la capacité des porteurs à développer, dans leur palette thématique, des coopérations fortes et particulièrement efficaces avec le monde économique, et à mettre en œuvre des actions innovantes de recherche partenariale, de développement de l'entrepreneuriat et de formation professionnelle, initiale et continue.

Le territoire national est désormais structuré par 9 IDEX (4 à Paris, Strasbourg, Grenoble-Alpes, Bordeaux, Côte d'Azur, Aix Marseille) et 8 Isites (Université de Lille, Université de Lorraine, Université de Montpellier, Université de Clermont Ferrand, Université de Cergy, Université Gustave Eiffel, Université de Pau et Université de Nantes).

### **L'I site de l'université de Lille**

Le label I-SITE, grâce à son financement (14 Millions d'Euros/an depuis 2017) et à son effet de levier a notamment permis de consolider la dynamique scientifique initialement présentée autour de trois pôles thématiques (Precision Human Health, Science for a Changing Planet et Human-Friendly Digital World) qui ont soutenu les réalisations scientifiques majeures de Lille. Suite à la recommandation du jury, un quatrième hub thématique (Changing Cultures, Societies and Practices) a été créé en 2020 pour renforcer la contribution des sciences humaines et sociales. Les hubs sont couplés à des programmes internationaux, offrant des formations de pointe dans nos domaines d'expertise.

L'université de Lille est l'une des plus grandes universités de France, située dans une région confrontée à des défis sociaux, sanitaires et économiques majeurs et couvrant l'ensemble du spectre de la recherche scientifique et de l'enseignement, et l'objectif est atteindre une reconnaissance internationale en s'engageant clairement à répondre aux besoins de compétences régionales, aux inégalités culturelles et éducatives, aux défis économiques, tout en offrant le meilleur de la recherche fondamentale dans nos domaines d'excellence.

Au carrefour de l'Europe, avec une histoire riche de coopération académique et scientifique transnationale, l'Université de Lille établit un campus transfrontalier nord-européen avec ses partenaires les plus proches au Royaume-Uni (Université du Kent) et en Belgique (KU Leuven et Gand), avec des ramifications supplémentaires aux Pays-Bas et en Allemagne. Le réseau universitaire 3i (initiative d'internationalisation interrégionale) offre un cadre de coopération extrêmement prometteur. Cette stratégie régionale doit encore être combinée avec la nécessité de participer à des alliances universitaires européennes.

La dotation annuelle de l'I site lillois a été pérennisée.

Philippe ROLLET

1 : Voir dossier de presse sur le site du MESRI.

## **Une nouvelle bibliothèque sur le campus Pont de Bois**

*La bibliothèque universitaire des sciences humaines et sociales, un bâtiment remarquable au sein d'un ensemble architectural majeur.*

L'université de Lille est engagée dans un important projet de réhabilitation de la bibliothèque universitaire des sciences humaines et sociales, immense bâtiment de plus de 17000m<sup>2</sup> à Villeneuve d'Ascq. Ouverture au public prévue à la rentrée universitaire 2026-2027 pour ce qui est, à ce jour, le plus important projet immobilier jamais porté par l'université.

*Le présent article constitue le premier d'une série qui permettra, entre 2022 et 2026, de présenter le projet puis la mise en œuvre de la rénovation de la bibliothèque universitaire des sciences humaines et sociales, sur le campus de Pont de Bois.*

La bibliothèque universitaire des sciences humaines et sociales est implantée sur le campus universitaire de Pont de Bois, situé dans le quartier du même nom à Villeneuve d'Ascq, ville créée au tournant des années 1960-1970. En 1969 est en effet créé l'Etablissement public de l'aménagement de Lille-Est – l'EPALE, chargé de l'aménagement de la ville nouvelle. Le 25 février 1970, Villeneuve d'Ascq naît de la fusion des trois communes d'Annappes, Flers et Ascq. Accueillant deux campus majeurs de l'agglomération lilloise (la Cité Scientifique et Pont de Bois), Villeneuve d'Ascq alors "ville nouvelle" est fortement marquée par ces emprises universitaires. L'organisation est empreinte des principes urbanistiques de l'époque visant à séparer les flux routiers des flux piétons. Le quartier de Pont de Bois, et plus particulièrement le campus qui en constitue le cœur, est un exemple

caractéristique de « l'urbanisme de dalle », avec ses nombreux aménagements superposant deux niveaux de références et ses passerelles piétonnes reliant des îlots urbains espacés.

Création contemporaine de la naissance de Villeneuve d'Ascq, le campus est l'œuvre de l'architecte Pierre Vago et d'André Lys. Dans les années 90, avec le départ de la Faculté de Droit de l'Université Lille 2 vers Lille, le campus connaît de multiples vagues de transformation répondant à l'augmentation massive du nombre d'étudiants. Si les premières interventions respectent les principes fondateurs de l'œuvre de Pierre Vago, les implantations deviennent progressivement moins maîtrisées. Une seconde vague de constructions éparses de type modulaire occupent désormais la frange Ouest du Campus. Bien que ces constructions successives contribuent à rendre moins lisible la cohérence architecturale initiale, la bibliothèque universitaire, à l'entrée du campus et au cœur de la dalle, reste un marqueur fort de l'intention originelle.

Si André Lys est un architecte essentiellement local, qui a œuvré principalement dans le Nord de la France, construisant écoles, églises ou encore logements, le concepteur principal du campus, Pierre Vago (1910-2002) est d'une autre envergure : architecte et urbaniste français d'origine hongroise, critique brillant, Pierre Vago fut l'un des rédacteurs en chef d'*Architecture d'aujourd'hui*, qui devient rapidement l'une des plus importantes revues d'architecture du vingtième siècle. Actif en France et à l'international, il est notamment reconnu pour deux réalisations majeures, la bibliothèque universitaire de Bonn (Allemagne, 1968) d'une part, la faculté de Droit et de Lettres de Lille (1969-1977) de l'autre, qui constitue aujourd'hui le cœur du campus de Pont de Bois. En 2000, il fait paraître ses Mémoires(1). Preuve de son importance dans l'architecture française et au-delà, le ministère de la culture lui a consacré une notice complète<sup>2</sup>.

La bibliothèque universitaire ne peut se comprendre indépendamment du campus dont elle constitue à la fois le cœur et l'élément le plus distinctif. Le campus de Pont de Bois apparaît en effet conçu comme un ensemble architectural et urbain organisé autour d'un aménagement sur dalle dont la partie piétonne est appelée « le Forum ». Les principaux bâtiments universitaires, dont la bibliothèque, se développent à partir de ce sol artificiel qui recouvre des infrastructures dévolues au stationnement automobile, comme cela est le cas dans une autre architecture sur dalle absolument remarquable, celle de Louvain-la-neuve. La bibliothèque occupe dans ce dispositif une place centrale, attestant de son importance dans la conception initiale du campus. Elle signale l'entrée de cet ensemble urbain et ferme l'un des côtés de l'esplanade centrale formée par le Forum, offrant deux façades particulièrement visibles.

Le positionnement de la bibliothèque est à plusieurs égards stratégique dans la logique des flux urbains, ce qui renforce son statut de lieu structurant pour le campus. En effet, elle est placée au débouché de la passerelle piétonne reliant le Forum (niveau dalle) à la trame viaire périphérique, et se présente ainsi comme une véritable porte d'entrée du site universitaire.

Cette passerelle piétonne constitue le point d'accès privilégié des étudiants sur le campus, et ce en raison de la proximité de la gare multimodale de Pont de Bois (pôle d'échange qui associe l'une des stations de métro les plus fréquentées de la métropole, sa gare de bus et une station SNCF), reliant notamment Villeneuve d'Ascq au centre-ville de Lille. La bibliothèque tient donc en partie sa visibilité actuelle de cette implantation sur un axe de flux piétons majeur.



*Vue de la bibliothèque actuelle depuis la passerelle d'entrée sur le campus, côté métro.*

En outre, sa position privilégiée dans l'organisation du campus est renforcée par le fonctionnement relativement insulaire de ce dernier, dû à la fois à une déconnexion altimétrique des aménagements piétons avec les espaces urbains périphériques et à l'implantation concentrique des bâtiments universitaires qui « ferment » le Forum. Il en résulte un modèle d'organisation autocentré, au sein duquel la bibliothèque aurait dû être amenée à jouer le rôle d'un véritable hub, polarisant les flux de manière centripète et animant l'ensemble des espaces urbains. Cette caractéristique, qui relève à l'heure actuelle davantage de l'intention initiale que du constat, constitue un objectif majeur dans la réhabilitation du bâtiment et dans la réflexion qui sera conduite pour redéfinir ses interfaces urbaines.

Le campus de Pont de Bois constitue une parfaite antithèse du campus de la Cité Scientifique, construit également sur la commune de Villeneuve d'Ascq, au cours des années 1960. Là où la Cité Scientifique est un campus ouvert, peu dense et vert, pensé sur le modèle des campus américains de l'après-guerre, Pont de Bois est un ensemble refermé autour de son Forum, d'une densité impressionnante, et essentiellement minéral, même si de généreux espaces verts existent en périphérie. Deux campus que tout oppose, sauf en un point : dans les deux cas, la bibliothèque est au centre, elle constitue le cœur symbolique de l'ensemble. Sur Pont de Bois, ce "bibliocentrisme" se lit aisément au travers de la masse écrasante du bâtiment, qui domine le reste du campus. Le projet initial prévoyait même de donner encore plus de place à la bibliothèque, avec la construction envisagée, mais jamais réalisée, de deux tranches supplémentaires, au nord-est et au sud-est du bâtiment actuel, accolées au magasin de conservation qui occupe aujourd'hui l'angle est de la bibliothèque. Centralité comparable de la bibliothèque sur les deux campus, mais choix architecturaux diamétralement opposés pour les deux bibliothèques. Là où la bibliothèque universitaire des sciences et techniques, devenue « Lilliad » en 2016, est à l'origine un bâtiment rond, totalement vitré et extraverti, construit sur une ossature marquée par un caractère léger voire aérien et l'absence de compartimentage interne, la bibliothèque universitaire des sciences humaines et sociales s'apparente à un parallélépipède rectangle d'apparence massive, parfaitement intraverti car doté de façades quasi aveugles sur l'extérieur mais construit sur le modèle du cloître, avec un atrium central et des salles de lecture qui s'articulent autour. Deux gestes architecturaux que tout oppose, mais qui se rejoignent dans leur qualité architecturale : comme pour Lilliad dans les années 2010, la rénovation de la bibliothèque universitaire des sciences humaines et sociales, espérée depuis plus de 20 ans, régulièrement différée, enfin confirmée, sublimera à terme une architecture remarquable.

A suivre...

*Julien ROCHE, Directeur des bibliothèques et learning center, université de Lille*

*Anne MORENVILLE, Responsable du site BU Sciences humaines et sociales, Chargée de mission Rénovation de la BU Sciences humaines et sociales, université de Lille*

*Aurélien BRION, Chargée de programmation, Direction de la stratégie, programmation et maîtrise d'ouvrage, Direction Immobilier et Logistique, université de Lille*

*AG Studio, Programmiste*

1) Vago Pierre, *Une Vie intense*, Bruxelles, AAM, 2000.

2) <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Politique-et-actions-culturelles/Architecture-contemporaine-remarquable-en-Paca/Les-etudes/Arles-Tarascon-Inventaire-de-la-production-architecturale-et-urbaine-1900-1980/Arles-ville-et-architecture-du-XXe-siecle/Notices-biographiques-des-principaux-architectes-intervenant-a-Arles/Pierre-Vago>. [Consulté le 9 mars 2022]

## **VI – Chronique**

### **Naissance et l'affirmation de l'Etat enseignant (1802-1815) (17-19 du 25 novembre 2021)**

**Le début est à lire dans le bulletin de décembre 2021**

... L'administration des lycées composée d'un proviseur, d'un censeur des études et d'un procureur-gérant formant le conseil d'administration assisté d'un bureau d'administration n'est pas sans rappeler celle des collèges séculiers ne dépendant pas des universités instituant en 1763 un principal,

un sous-principal, un économiste et un procureur-gérant.

Si la première organisation des études définie par l'arrêté du 10 décembre 1802 était d'abord fondée sur un fonctionnement faisant alterner cours à dominante littéraire et cours à dominante

scientifique, le *Règlement d'études* de 1809 revenait sur ce système pour restaurer les classes y compris dans leur dénomination en vigueur dans les collèges d'Ancien Régime

Qu'en était-il du contenu des études ? La loi de floréal an X indiquait que dans les lycées on enseignerait les éléments des sciences mathématiques et physiques. L'arrêté du 19 frimaire an XI (10 décembre 1802) renouvelait cette promesse d'un enseignement des mathématiques mis à égalité avec l'enseignement du latin dans le libellé de son article 1. Cette parité se retrouvait dans le nombre de professeurs affecté aux lycées : quatre de belles-lettres et quatre de sciences mathématiques et physiques. Mais tout cela n'était pas bien nouveau. L'enseignement des mathématiques était déjà donné dans les écoles militaires et dans certains pensionnats des collèges d'Ancien Régime. Enfin, atteste de cette volonté de faire des collèges d'Ancien Régime le modèle à suivre le discours tenu par la Commission des lettres chargée de mettre au point le plan d'études des lycées. On peut y lire une ardente défense du thème latin à l'honneur dans les collèges lors de la discussion sur « la façon d'étudier le latin avec le plus de promptitude et de facilité » :

#### **Des résultats en demi-teinte ?**

Quels ont été les résultats de la politique ? Pour répondre à cette question, on peut examiner ce qu'il en a été des lycées

Dans son article 9, la loi du 11 floréal an X annonçait l'ouverture d'un lycée par arrondissement de tribunal d'appel soit 29 lycées. Ce nombre étant jugé insuffisant, l'ouverture de 45 nouveaux lycées était décidée. 29 seulement étaient en pleine activité au terme de l'année 1806, 37 en 1808. Les objectifs de la loi de floréal étaient donc à cette date loin d'être tenus. Pour tenter de rattraper ce retard, un décret du 15 novembre 1811 prévoyait de porter le nombre de lycées à 100 de manière qu'il y en eût au moins 80 en activité dans le cours de l'année 1812 et les 20 autres en 1813. Au printemps 1813, 42 lycées seulement étaient ouverts dans l'Empire, 33 sur le territoire national, 9 dans les territoires annexés. L'objectif des 100 lycées étant loin d'être atteint, à la veille de la chute de l'Empire.

Qu'en était-il de la population scolarisée dans le secondaire ? En 1811, les lycées scolarisaient 12 185 élèves, les collèges communaux 26 405 et les établissements privés 30 680. Si les mesures prises en 1811 ont provoqué une augmentation sensible des effectifs des lycées atteignant le chiffre de 18 000 élèves, il n'en restait pas moins qu'ils ne représentaient que 15% des élèves scolarisés dans le secondaire, les collèges communaux accueillant 50 000 élèves et les établissements privés 47 000.

L'ambition du régime d'édifier un réseau de lycées pivot et fleuron des réformes éducatives du Consulat et de l'Empire formant les futurs cadres du pays se soldait donc par un échec. Cet échec, et on n'insistera pas sur ce point qui a fait l'objet de nombreuses études, était manifestement dû à la désaffection des parents pour ce modèle éducatif, désaffection expliquant le succès des établissements privés et en particulier des petits séminaires. Mais il faut tenir compte d'une autre donnée : l'insuffisance des moyens financiers accordés aux lycées, conçus dès leur création comme des établissements devant se suffire à eux-mêmes avec pour résultat un véritable « bricolage » pour les faire vivre. Toute une série de mesures (suppression de postes administratifs, réduction du nombre de professeurs, régime des bourses revu à la baisse, taxe sur la collation des grades...) pour limiter les dépenses de l'Etat.

#### **L'Etat enseignant menacé et finalement préservé**

Avec la chute de l'Empire, l'Université et les lycées semblaient condamnés à disparaître sous les coups d'une attaque généralisée. Plusieurs mesures prises au cours de la première Restauration donnaient le signal de cette offensive. L'arrêté du 8 avril 1814 proclamait que « la forme et la direction de l'éducation seront rendus à l'autorité des pères et mères, tuteurs et familles ». Le *Règlement d'études* pris le 28 septembre 1814 en vue de la rentrée dans les établissements secondaires supprimait tout l'appareil militaire introduit par le règlement du 21 prairial an XI (10 juin 1803). C'en était fini de l'organisation en compagnies avec leurs sergents et leurs caporaux, des exercices militaires, des arrêts remplacés par des sanctions, du tambour donnant le signal de tous les exercices. Les dispositions relatives à la religion étaient renforcées avec l'instauration d'une prière en début et en fin de journée, au début et à la fin des repas. Ces mesures fort symboliques étaient suivies d'un geste fort en direction des adversaires de l'Université et de son monopole. L'ordonnance du 5 octobre 1814 revenait sur les dispositions prises contre les écoles ecclésiastiques. Elles pouvaient désormais s'ouvrir librement à raison d'une par département. Il devenait possible d'en ouvrir une seconde dans les lieux dépourvus de lycée ou de collège. Et surtout, leurs élèves étaient dispensés de la rétribution universitaire et le baccalauréat leur était conféré gratuitement. Ces mesures étaient de nature à favoriser leur recrutement. Quelques mois plus tard, c'est l'Université qui était directement visée par l'ordonnance du 17 février 1815 la démembrant en 17 Universités régionales. Au total, même si le

gouvernement continuait de soumettre l'autorisation d'ouverture des pensions et institutions à l'Etat, c'était bien une première brèche qui était ouverte dans le monopole. Avec le retour de Napoléon, cette ordonnance restait lettre morte. L'Université retrouvait son organisation antérieure. Dès le 31 mars, les recteurs étaient informés du rétablissement de la rétribution universitaire dans les écoles ecclésiastiques. Le 25 avril, le tambour, l'uniforme, les exercices militaires étaient remis à l'honneur dans les lycées.

Au lendemain des Cent-Jours, avec la Seconde Restauration, tout était à craindre. Il n'en fut rien. L'ordonnance du 15 août 1815, tout en supprimant le Grand Maître et ses adjoints maintenait l'organisation académique décidée en 1808, rétablissait la rétribution universitaire et instituait une Commission « provisoire » de cinq membres chargés d'exercer tous les pouvoirs précédemment attribués au Grand-Maître et au Conseil de l'Université. Tout en conservant le cadre institutionnel, mais au prix de quelques modifications, la Monarchie faisait donc machine

arrière. Les raisons de cette volte – face étaient tout d'abord financières. Mais, il faut aussi et surtout tenir compte de l'action de Royer-Collard, président du Conseil de l'Université, et de ses amis qui se sont rangés du côté des institutions menacées. Il leur appartenait désormais de conserver l'édifice napoléonien en le « royalisant ». Ce qui fut accompli le 22 août 1815 avec la décision très symbolique de dénommer les lycées *collèges royaux*.

### Pour conclure

Si l'ambition de Napoléon d'établir un nouveau système d'instruction n'a pas été totalement couronnée de succès, elle a finalement été sauvée par des hommes qui ont compris qu'elle répondait à la volonté de rendre l'Etat responsable de la formation de la nation et de faire l'unité morale du pays. Son œuvre a traversé le temps. Certes notre système éducatif n'est plus le même qu'à la fin de l'Empire. Il a néanmoins laissé beaucoup de traces ne serait-ce que cet examen qui soulève toujours bien des passions : le baccalauréat.

Philippe MARCHAND

## « SunRise: démonstrateur à grande échelle de la ville intelligente » (17-19 du 1<sup>er</sup> février 2021)

Lors du 17-19 j'ai présenté une synthèse de près d'une dizaine d'années d'activité de recherche sur le thème de la ville intelligente et les résultats de son déploiement sur le campus de la Cité scientifique (projet SunRise Smart City) <sup>123</sup>

Le projet SunRise a démarré en 2011 autour d'un large consortium regroupant des laboratoires de recherche, des collectivités et des entreprises dans le but de construire un démonstrateur à grande échelle des infrastructures urbaines intelligentes.

Le projet a porté dans un premier temps sur les réseaux d'eau intelligents, notamment dans le cadre du projet européen Smart Water 4 Europe, avec une instrumentation du réseau d'eau du campus par des compteurs et des capteurs de pression intelligents. Ce système a permis de réduire d'une manière considérable les fuites d'eau sur le campus.

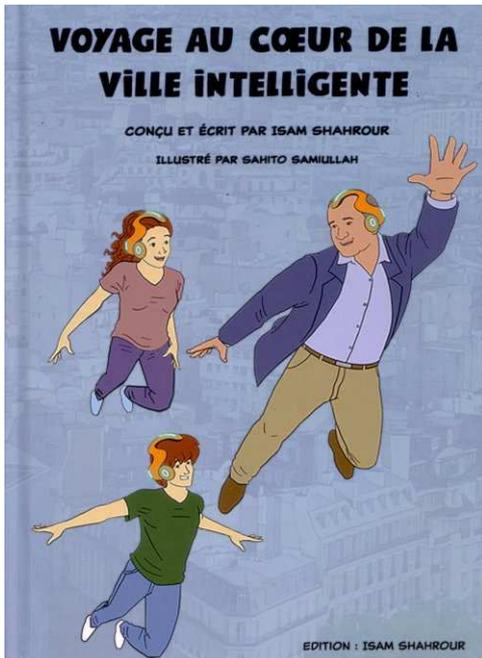
Le projet a traité ensuite des questions d'énergie, notamment le système de chauffage du campus et le réseau électrique. Les recherches ont montré tout l'apport de la ville intelligente dans la réduction des consommations et dans l'amélioration de la sécurité.

Grâce aux résultats obtenus sur la Cité scientifique, des partenariats ont été établis avec des collectivités (Lille, Béthune, Saint Quentin, Artois Comm,..), Lille Métropole Habitat, et des entreprises pour des études et des projets pilotes sur la ville et les systèmes urbains intelligents.

Le projet SunRise a impliqué et implique encore de nombreux jeunes chercheurs (doctorants et étudiants en master). Dans les dernières années, les thèmes du projet ont évolué pour traiter les questions de la mobilité, de la gouvernance, des bâtiments durables, et de la science participative.

Le projet a fait l'objet d'un très grand intérêt. Il été présenté dans des quartiers, des conseils municipaux, des conseils de développements, des conférences TED <sup>1</sup>, et dans une série de conférences annuelles. Il a donné lieu à un grand nombre de publications scientifiques.





Le projet SunRise a servi aussi comme base pour des enseignements en licence, en master, et en mastère à l'Université de Lille et à l'étranger (Liban, Chine, Tunisie, Palestine). Il a aussi servi de base pour des vidéos éducatives sur la plateforme CANOPE<sup>1</sup>.

Actuellement, ce projet sert de base pour une série d'ouvrages de bande dessinée sur la ville intelligente. Le premier ouvrage *Voyage au cœur de la ville intelligente* a été publié en décembre 2021 et a été traduit en sept langues. Il est mis en accès libre sur le site :

<https://www.smartcitycomics.com/réalisations>

Pour finir, l'intérêt de ce projet réside dans :

- (i) son caractère innovant sur un thème présentant des grands enjeux pour notre société (ville, développement durable, changement climatique, services aux citoyens, innovation digitale)
- (ii) une mise en œuvre alliant des recherches fondamentales et appliquées, des enseignements, des partenariats avec les collectivités et les entreprises, des partenariats à l'international, et des projets pilotes à grande échelle.

Isam SHAHROUR

1) <https://rev3.fr/temoin-inspirant-2-isam-shahrour/>

2) <https://www.latribune.fr/regions/nord-pas-de-calais/smart-city-a-lille-sunrise-teste-les-enjeux-urbains-de-demain-744838.html>

3) [https://studio.youtube.com/video/Q0\\_nTOFtZxg/edit](https://studio.youtube.com/video/Q0_nTOFtZxg/edit)

4) <https://www.youtube.com/watch?v=3nIrYAdDcw0>

5) <https://vimeo.com/181365410>

## Le mécanicien lillois Joseph Boussinesq concilie science et religion



Joseph Boussinesq (1842-1929) est originaire de Saint-André-de-Sangonis, dans l'Hérault. Il arrive à la Faculté des sciences de Lille en 1872, après avoir soutenu sa thèse à Paris, en 1867, sur la propagation de la chaleur dans les milieux homogènes. Il est chargé d'enseignement dans la chaire de Calcul différentiel et intégral qui vient d'être créée. Il en devient titulaire en 1874, ainsi que professeur à l'Institut industriel du nord (IDN). Lorsqu'il est élu à l'Académie des sciences, en 1886, il est nommé professeur à la Sorbonne, où il occupe une chaire de Mécanique physique et expérimentale, puis, dix ans après, une chaire de Physique théorique et calcul des probabilités.

### Un hydraulicien fêré de physique mathématique

De nos jours, les mécaniciens font référence à d'importants résultats obtenus par Boussinesq en mécanique des fluides et en théorie de l'élasticité. L'auteur du premier travail théorique sur l'onde solitaire ou soliton hydrodynamique a abordé plusieurs problèmes de modélisation et plusieurs fois laissé son nom, par exemple l'"équation de Boussinesq" pour la modélisation des ondes de

surface en eau peu profonde, l'"hypothèse de Boussinesq" pour les écoulements turbulents, l'"approximation de Boussinesq" pour les mouvements de convection thermique.

Lors de l'admission de Boussinesq à l'Académie, le doyen de la section de Mécanique, Adhémar Barré de Saint-Venant, faisait ressortir exclusivement ses travaux de mécanique : recherches en hydrodynamique pour toutes sortes d'écoulement liquide, recherches sur les contraintes et les déformations des pièces employées dans les constructions de bâtiments ou de machines.

Cependant, les recherches de Boussinesq ne se limitent pas à des problèmes de mécanique au sens strict. Il a aussi élaboré une œuvre théorique importante, qui peut être considérée comme une des dernières manifestations de la physique mathématique classique. Boussinesq a une grande ambition, celle de construire une mécanique décrivant l'ensemble des phénomènes physiques. Sa mécanique physique se tient plus près des faits d'observation que la mécanique dite rationnelle, elle a recours à des hypothèses moins rudimentaires, elle serre de plus près la nature intime des choses. Déjà, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Poisson employait l'expression de mécanique physique par opposition à une mécanique abstraite comme celle de Lagrange. Poisson a fait école,

particulièrement chez les fondateurs de la théorie de l'élasticité. Mais l'approche de Boussinesq n'est pas réductible à une tradition.

### Un scientifique original

Boussinesq s'écarte sensiblement de l'héritage de Newton, Laplace et Poisson, en particulier au sujet des forces. Il se refuse à accorder une réalité spéciale à la force des mécaniciens. Il affirme la prééminence de la notion d'énergie : « *S'il fallait accorder une réalité spéciale, ou comme une existence distincte, à quelque élément mécanique, on devrait de beaucoup préférer aux forces, pour en faire*



*une sorte d'âme de la matière non organisée, l'énergie, actuelle ou potentielle, cette chose impérissable dont la transformation et l'échange entre les corps mesure la valeur dynamique des phénomènes* » (1922). Sa mécanique physique est édifiée sur la base du "principe de la conservation des forces vives ou de l'énergie". Contemporaine mais nettement distincte de la science de l'énergie britannique (Kelvin, Maxwell), elle constitue une voie originale vers la nouvelle physique dynamique en construction. Mais pourquoi Boussinesq la considère-t-il comme une « *Géométrie de la Nature* » ? Et pourquoi la physique mathématique peut-elle être appelée le « *roman de la Physique* » ?

Pour répondre à ces questions, il nous faut quitter le domaine proprement scientifique et entrer dans celui de l'épistémologie. Boussinesq manifeste un goût très vif pour la réflexion épistémologique. La plupart de ses écrits scientifiques en sont imprégnés. Son *Cours de physique mathématique* se termine par des *Aperçus de philosophie naturelle*. Il écrit aussi des textes proprement philosophiques. Ce qui frappe, outre la remarquable continuité de ses idées tout le long de sa carrière, c'est que sa mécanique physique est porteuse d'une conception de la science pleinement cohérente avec des principes métaphysiques et religieux.

### Le monde géométrique, modèle et idéal du monde physique

Au cœur des conceptions épistémologiques de Boussinesq il y a la croyance en un monde géométrique autonome, modèle et idéal du monde physique. Les choses physiques nous paraissent si complexes, surtout dans leurs plus petits détails, qu'il nous faut renoncer à les saisir absolument telles qu'elles sont, et nous contenter de leur substituer des objets géométriques abstraits, mieux adaptés à la forme de notre esprit. L'observation ou l'expérience révèlent des idées géométriques déjà présentes dans notre esprit. Ces idées géométriques constituent un ordre de choses spécial, autonome, essentiellement différent du monde physique : « *Le monde géométrique nous apparaît comme une collection de modèles dont peuvent seulement approcher les réalités extérieures, car un abîme subsiste toujours entre elles et leurs modèles. Le monde géométrique n'a sa réalité propre que bien plus haut ou bien plus profondément, dans un ordre de choses différent de celui où nous plongeons les sens et que nous regardons actuellement comme le nôtre, savoir, dans le monde des choses éternelles où s'unifient, se confondent, réalité et vérité, acte et puissance, ce qui existe et ce qui est. D'après ces considérations, la Physique mathématique peut très bien être appelée, comme on l'a fait quelquefois de nos jours, le roman de la Physique. Toute connaissance de la nature n'est susceptible de précision, de forme mathématique, qu'à cet état de roman* » (1921).

Le monde physique, monde *créé*, ne peut pas coïncider parfaitement avec le monde géométrique, monde attaché à la *Toute-puissance*. Le monde créé est contingent, il aurait pu être tout différent de ce qu'il est. Par suite, la connaissance que nous en avons ne peut être que partielle ou limitée. C'est quand on arrive par voie de division aux plus petites quantités réelles existantes que doit se produire le désaccord entre les quantités réelles de la nature et les quantités idéales du géomètre. Les légers désaccords entre le géométrique et le physique se trouvent relégués dans une sphère, celle des infiniment petits de la nature, inaccessible à nos intelligences et probablement destinée à nous échapper toujours.

### La vie et la liberté morale

C'est aussi dans l'infiniment petit que doivent se trouver les principes de la vie et de la volonté. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les physiologistes Emil du Bois-Reymond et Hermann Helmholtz ont renversé la théorie des forces

vitales. Les mêmes lois physiques régissent la matière inerte et les êtres vivants. Or, ces lois déterminant tous les mouvements futurs à partir des positions et des vitesses des particules à un instant donné, on peut se demander quelle place elles laissent à la volonté. Boussinesq répond à cette question dans son fameux mémoire sur la *Conciliation du véritable déterminisme mécanique avec l'existence de la vie et de la liberté morale* (1878). Son idée est d'utiliser une théorie présentant des cas d'indétermination mécanique, où un mobile arrivé à certains points peut indifféremment prendre plusieurs directions différentes, tout en satisfaisant à la même équation. Si ces circonstances ne se produisent jamais dans les corps inanimés, il n'en est pas de même dans les organismes vivants. Pour choisir entre les solutions possibles, il faut un principe directeur différent des lois de la physique mais compatible avec elles.

Ce principe directeur, irréductible aux forces mécaniques ou incapable d'entrer en conflit avec elles, échappant aux équations différentielles du mouvement, intervient à certains moments appelés passages par une "bifurcation". En ces points singuliers, les équations de la mécanique admettent une infinité de solutions différentes.

Dès lors, il y a place, dans le monde créé, pour la contingence, pour la liberté et la responsabilité de l'homme. Ainsi, le monde physique n'est pas régi par un réductionnisme mécaniste implacable, ni par une "harmonie préétablie" à la Leibniz. Mais l'affirmation de limites à la connaissance est le prix à payer pour échapper au déterminisme mécanique strict.

### **Une philosophie naturelle en concordance avec des conceptions religieuses**

Si Boussinesq sépare nettement le domaine de la philosophie naturelle, soumis à la méthode scientifique, de celui de la métaphysique, soumis en partie à l'autorité de la religion, il n'en cherche pas moins à concilier les deux domaines. En fait, c'est toute sa mécanique physique qui est porteuse d'une vision scientifique du monde en pleine cohérence avec des principes métaphysiques et religieux.

On s'en rend compte lorsqu'on découvre la conception bien particulière du progrès scientifique qui la sous-tend. Pour lui, la science progresse par rectifications et généralisations. Sa mécanique physique s'inscrit dans le prolongement de la science du mouvement en gestation depuis l'Antiquité. Déjà Aristote avait réuni et synthétisé de précieux aperçus de cette science. Mais sa dynamique rudimentaire ne s'applique qu'aux phénomènes qui ont atteint un état de régime ; elle prend les mouvements réguliers ou naturels comme type pour son édification, délaissant les mouvements violents, considérés comme bien moins importants. Seule la création de l'analyse infinitésimale, au XVII<sup>e</sup> siècle, devait rendre possible l'étude des mouvements variés et faire naître la dynamique générale.

Pour Boussinesq, les grandes œuvres scientifiques sont porteuses d'une vision du monde, ce qui est d'une importance capitale pour le progrès de la civilisation. Il en est ainsi de la dynamique d'Aristote. Malgré son aspect rudimentaire, elle a suffi « *pour asseoir la notion d'un Ordre universel, d'un vrai Régime établi dans l'Univers et y révélant une Œuvre d'art conforme cependant à la réalité, l'œuvre d'une Intelligence. En faisant fortement ressentir les deux idées capitales d'une Unité dominante dans le Monde et de la Beauté de son ensemble, comme dans un poème classique, ou, par suite, l'idée d'un Dieu organisateur du Cosmos, ces simples aperçus des lois du mouvement ont donc puissamment contribué, au moins dans l'ordre intellectuel, à l'épanouissement de la Civilisation méditerranéenne, avec tous ses éléments, Hébraïques, Grecs, Romains, et à l'établissement du Christianisme, c'est-à-dire à la moralisation, à l'ennoblissement spirituel, qui font toute la valeur de la vie humaine* » (1921).

La philosophie naturelle de Boussinesq veut s'inscrire dans ce mouvement général. Les principes intellectuels qui la sous-tendent, et notamment ceux d'économie et de simplicité, premiers principes directeurs de l'esprit dans l'édification des sciences, sont en quelque sorte le reflet des principes qui ont présidé à la création de l'Œuvre. Associés avec les principes moraux, ils sont censés exprimer la beauté de cette Œuvre. Pourtant la beauté n'apparaît pas au grand-jour dans le monde d'ici-bas. La beauté du Cosmos est ternie par la laideur de sa face terrestre, les nobles sentiments de l'âme humaine se perdent en quelque sorte dans un océan de ténèbres morales : « *Qu'il y a loin de l'Intelligence géométrique organisatrice, pressentie par Pythagore, vue par Platon, dans l'Univers son œuvre comme dans un miroir, prouvée ainsi presque démonstrativement par la Science, au Dieu très bon et très grand (ou tout puissant) que réclamaient déjà ces philosophes et qu'affirme la grande Communauté des âmes, mais que paraît démentir cruellement l'expérience de la vie !* » (1921).

Heureusement, nous pouvons dégager des éléments d'ordre, de simplicité, de beauté, en nous élevant au-dessus des données de l'expérience grâce à la lumière infuse en nous de la raison et en nous soumettant au principe d'autorité, dans l'ordre moral comme dans l'ordre intellectuel. La grande Communauté des âmes joue un rôle comparable à celui de la communauté scientifique de tous les temps. Pour l'individu, différentielle de lumière et

de vie, elle est l'intégrale, à la fois divine et humaine, de la lumière et de la force. Elle est le grand fanal qui éclaire l'individu disposé à s'unir à elle. Les progrès moraux, obtenus uniquement par voie d'explication à partir de principes posés dès l'origine, dévoilent de mieux en mieux la Révélation évangélique. Ainsi conçues, la Révélation et la Science peuvent se prêter un mutuel soutien dans l'édification d'une représentation harmonieuse de l'Œuvre.

Boussinesq (comme nombre de savants français) est hostile aux nouvelles théories. Il rejette les géométries non-euclidiennes, l'électromagnétisme maxwellien, la théorie de la relativité et celle des quanta. Rien d'étonnant à cela, vu sa conception du progrès, par rectifications, généralisations et dévoilements successifs, sans changements radicaux ni soudains. Il a tendance à rechercher la « conciliation », ou la « mise en harmonie », comme dans sa *Théorie analytique de la chaleur mise en harmonie avec la thermodynamique et avec la théorie mécanique de la lumière* (1901, 1903). Il puise dans plusieurs traditions, scientifiques ou philosophiques, sans s'attacher à aucune, en se gardant de positions épistémologiques excessives. L'idée de science qui se dégage de son œuvre est marquée par une conception chrétienne du labeur et de la docilité : soumission au principe d'autorité, foi en des principes intellectuels et moraux bien éprouvés, conscience de la lente et difficile élaboration des idées scientifiques mais aussi de l'immensité de l'ignorance de l'homme et des limites de sa connaissance. C'est tout le contraire d'une science triomphante.

### La faculté des sciences de Lille à l'époque de Boussinesq

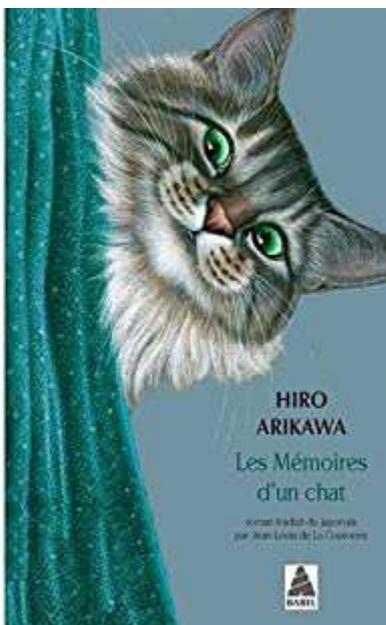
À la fondation de la faculté des sciences de Lille, en 1854, quatre chaires sont créées, et Louis Pasteur est le premier doyen. La période lilloise de Boussinesq (1872-1886) correspond approximativement au décanat du chimiste Charles Viollette (1873-1885). Celui-ci travaille sur le dosage en sucre et la sélection des variétés de betteraves ; l'agriculture de la région en est bouleversée. Un autre éminent collègue de Boussinesq est Jules Gosselet, premier titulaire de la chaire de géologie en 1864. Tous deux enseignent aussi à l'IDN à partir de 1872 : Viollette fait des cours sur les "teintures et apprêts" et sur les "sucreries et distilleries", Gosselet enseigne la minéralogie et la géologie. Boussinesq les y rejoint en 1874, il fait un cours d'analyse infinitésimale et initie des recherches en mécanique des milieux continus.

Le nombre d'étudiants semble aujourd'hui dérisoire. En 1878-79, 12 étudiants sont inscrits en licence ès sciences. Les trois mentions de cette licence sont mathématiques, physique, sciences naturelles. En 1886, la licence ès sciences se différencie en trois licences : mathématiques, sciences physiques, sciences naturelles. En 1886-87, il y a 77 étudiants inscrits, auxquels s'ajoutent 300 auditeurs libres. La même année, l'IDN compte 93 élèves-ingénieurs. Le nombre de thèses soutenues avant 1890 à Lille est : 0 en mathématiques, 1 en physique, 4 en chimie, 1 en zoologie, 2 en géologie (Charles Barrois et Paul Hallez).

Bernard POURPRIX

### Les mémoires d'un chat Hiro Arikawa

(2015 Actes Sud, 2017 pour la traduction française, Babel mai 2021, 324p)



Chacun connaît l'amour des Anglais pour les chats, témoin le célèbre *Old Possum's Book of Practical Cats* de T.S. Eliot.

Mais qui se souvient que les Japonais leur vouent un intérêt tout aussi vivace, à l'image de ce petit *roman* à la fois drôle et émouvant ?

Le héros de l'histoire est un chat errant d'environ 1 an qui a survécu aux embuches des rues de Tokyo. Il revendique son statut de « chat de gouttière », symbole de liberté ; et s'il connaît le langage épicé des chats de rue, il comprend aussi celui des humains. Il s'est installé dans le parking d'un immeuble et dort le soir, bien au chaud sur le capot d'un monospace.

Voilà qu'apparaît le second protagoniste de l'histoire, Satoru Miyawaki, un grand échalas qui le regarde avec tendresse, se risque à le caresser et à lui donner à manger. Le chat se laisse caresser un court instant et, tous les soirs il retrouve des croquettes sous le monospace.

L'histoire pourrait s'arrêter là, si une nuit de vadrouille, il ne s'était fait renverser par une voiture, grièvement blessé, l'os de patte à vif. Satoru Miyawaki l'entend, accourt, l'emmène chez le vétérinaire – « L'enfer des chats » - le soigne et au bout de 2 mois décide de l'adopter, car c'est « un dingue de chats ». Il lui donne le nom de Nana (7), la queue étant en forme de

point d'interrogation. Et il lui montre des photos de son premier chat Hachi, qui lui ressemble. Et 5 ans se passent – de parfait bonheur.

Un jour, sans donner de raison, Satoru explique à Nana qu'il doit se séparer de lui ; il a écrit à 3 amis d'enfance pour leur demander d'adopter Nana. Les réponses sont positives et le roman prend la forme d'un « Road movie » à travers le Japon et à chaque rencontre l'on découvre un peu du passé de Satoru et un aspect de la société japonaise. Nana use, bien entendu, de tout son astuce pour faire échouer l'adoption.

Kosuké Sawada tient un petit studio photo et a connu Satoru à l'école primaire. Ils évoquent le passé, sortent les albums photos. Les 2 enfants avaient recueilli le chaton Hachi et c'est à celui qui l'aurait adopté. Le père de Kosuké refusa et Hachi échut à Satoru. Kosuké en ressentit de la jalousie. Lorsque Satoru perdit ses parents dans un accident de voiture à l'âge de 12 ans, il fut adopté par la sœur de sa mère et le chat par un oncle.

Les 2 hommes ne cessent de parler ; et Nana boude dans sa cage, refuse de sortir et d'être aimable avec Kosuké. Lui aussi est jaloux de ce Hachi dont on lui rebat les oreilles ; Hachi par-ci, Hachi par-là, si mignon etc. Et puis Kosuké ne lui plaît pas. C'est un type sans caractère, mou, dominé encore à son âge par un père abusif. Bref l'adoption échoue et nos deux compères reprennent la route pour le sud du Japon.

Ainsi l'histoire continue avec des visites chez d'autres amis. On découvre des paysages variés et sublimes allant des champs et forêts, aux côtes du Mont Fuji jusqu'à Hokkaido dans le nord. Et on apprend de nombreuses histoires de la vie du maître du chat ainsi que l'explication de cette adoption recherchée.

Ce petit roman n'est ni larmoyant ni sentimental. Il révèle chez l'auteur un sens aigu de l'humour, du trait frappant qui fait mouche, de la beauté du monde et surtout du lien fusionnel qui peut exister entre un animal et un être humain. Le lecteur n'oubliera pas Nana, son astuce, sa gouaille et son amour sans réserve pour Satoru. Il n'oubliera non plus les paysages et gens des 4 coins du Japon.

Et le roman prouve une fois encore que c'est le chat qui choisit son maître et non l'inverse.

*ce compte-rendu de lecture a été écrit par Michèle Plaisant, une adhérente destinataire du Lien de l'ASAP, pour publication dans le Lien de l'ASAP; le texte a été aimablement tapé par Sylvia Turrel ; ce texte est publié dans ce bulletin car la publication du Lien de l'ASAP a été interrompue*

## « Azincourt par temps de pluie »

Jean TEULE, Editions Miallet Barrault, 19 € (ebook : 13,99 €)

25 Octobre 1415, jour maudit qui verra la plus grande défaite française de la guerre de cent ans.

L'auteur qualifiera d'ailleurs ce désastre de « *grandiose* », mais revenons au pourquoi de cette bataille.

La guerre de cent ans débute en 1337 et s'achève en 1453. Henri V roi d'Angleterre exige, pour asseoir son autorité en son royaume, la restitution des territoires anglais en France. Réponse négative des français. A la tête d'une armée de 20 000 hommes, il débarque en Normandie en août 1415, s'empare de Harfleur avec l'intention de prendre Paris et la France. La pluie faisant rage depuis des jours, les vivres pourrissant, 12 000 soldats y sont morts.

Affaibli, le roi a la ferme intention de remonter jusque Calais (anglaise à l'époque) et retourner en Angleterre. Les français le rattraperont à 70 kms de Calais, à Azincourt. C'est là que tout commence et tout finit.



L'auteur nous place au coeur de cette bataille mémorable en nous faisant participer, dans un langage délibérément cru et fleuri, aux préparatifs du jeudi 24 Octobre, au combat du vendredi et au départ des anglais le samedi 26.

Le jeudi, c'est la fête côté aristocrates français, on fait la « *bamboche* », on veut être à l'avant-garde du champ de bataille pour avoir les honneurs de la victoire, on compare les équipements:

« *j'ai demandé qu'on garnisse la face interne de ma carapace de drap et de velours* »

« *moi, je l'ai fait bourrer de coton et de soie* » etc...

Et parmi ces combattants, Fleur de Lys, la ribaude ramassée en chemin, est seule pour contenter cette armée alors qu'on attend 300 catins qui arriveront trop tard...

Cette jeune femme qui officie déjà depuis quelques années, fait preuve d'un sens aigu de l'observation. Elle demande la raison de cette bataille, « *on veut empêcher les anglais de repartir chez eux* » lui est-il répondu ! «

ah...vous préféreriez qu'ils restent en France ? »

Fleur de Lys s'étonne également que le roi de France Charles VI (dit Charles le Fol) soit absent, que les arbalètes restent sous la pluie, que la chevalerie montre trop de confiance, que les chevaux ne hennissent pas, que la configuration du champ de bataille risque de leur être défavorable...

Tous ses questionnements restés sans réponse nous renvoient à ce qui a contribué à la défaite des français. Peut-être aurait-il fallu écouter cette fille à soldats, d'autant plus que la pluie qui tombe depuis des jours et des jours sur l'Artois rend le terrain boueux, bloquant ce vendredi 25 octobre les hommes d'armes, paralysés (et noyés pour certains) sous le poids de leur armure.

Le plan de bataille conçu une dizaine de jours plus tôt ne convient pas au terrain. Les anglais sont en hauteur et les français sont coincés plus bas en entonnoir derrière l'avancée des deux forêts de Tramecourt et d'Azincourt. Les arbalétriers quant à eux, ne peuvent rien contre les « longbows » des tireurs d'élite anglais capables de tirer toutes les dix secondes des rafales de 4 000 projectiles.

La bataille sanglante n'aura duré que quelques heures pour se terminer à 17h après le massacre des prisonniers français (égorgés, crâne fracassé...).

Le samedi, les anglais tuent tous les combattants blessés puis repartent vers Calais.

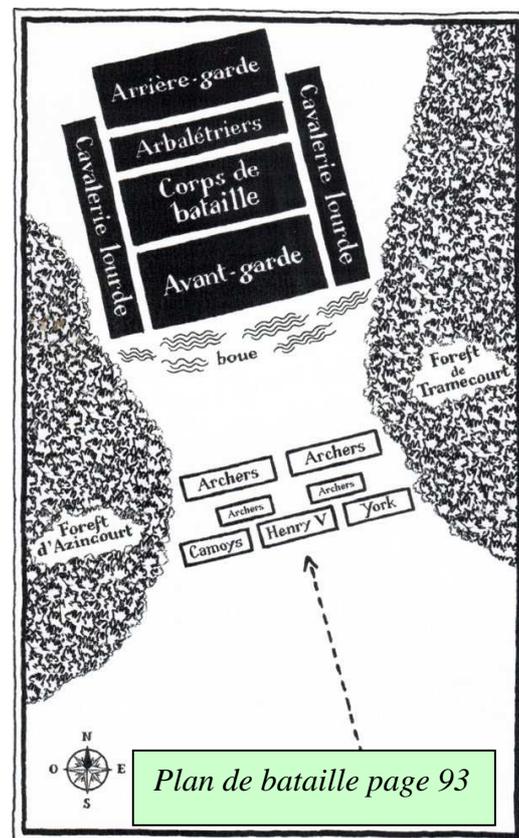
Le bilan est effroyable : chez les français, 6000 morts et plus de 2000 prisonniers sur un total de 15000 hommes, chez les anglais, quelques centaines de soldats perdus sur 8000 hommes au total.

Jean Teulé conclura lors d'une interview à France Info :

« Cette bataille d'Azincourt est incroyable, c'est le symbole de la bêtise, de la prétention de la noblesse française. C'est une bataille qui n'aurait pas dû avoir lieu. Il n'y avait rien à gagner, il n'y avait aucune raison »

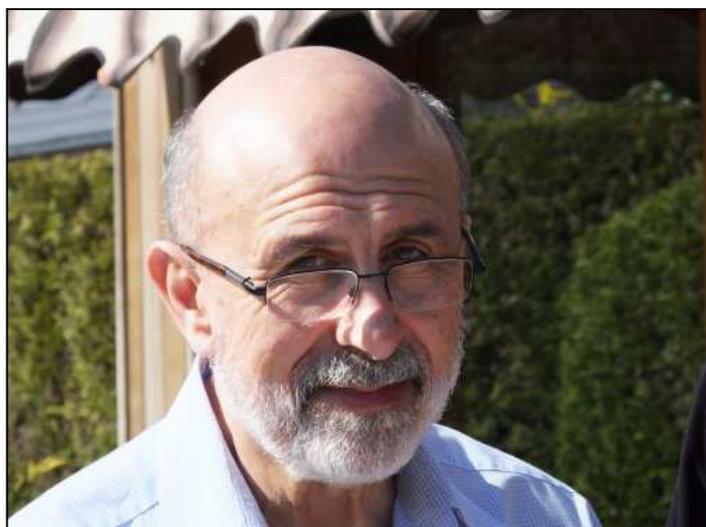
Domage que l'auteur ne nous dise pas pourquoi les chevaux n'ont pas henni....

Martine SWITEK



## VII - Hommage

### Hommage à Gérard Comyn



M. Gérard Comyn est décédé le lundi 31 janvier 2022, à l'âge de 76 ans.

Le bien commun était la boussole de Gérard Comyn. Il a promu avec passion et générosité tout au long de sa vie les valeurs universitaires, convaincu qu'elles

portent le progrès des connaissances au service du mieux vivre. Débordant de vie, il a marqué par des liens forts toutes celles et ceux qui l'ont connu. Ses recherches portaient sur les fondements de l'informatique ainsi que leurs applications dans le domaine de la santé.

Au début des années 70, après deux ans comme chercheur associé au centre d'IBM Paris, il partit diriger le centre d'informatique de l'université de Cumana au Vénézuéla, ce qui valut à Lille d'accueillir plusieurs chercheurs de ce pays.

Jeune maître de conférences en informatique, Gérard Comyn participa avec enthousiasme au développement de ce domaine à l'IUT de Lille 1 nouvellement créé. Puis il fut professeur à l'UFR d'IEEA dans le LIFL de 1972 à 1989, qui est maintenant la partie informatique de CRISTAL. Il y a en particulier créé dès 1987 une formation professionnalisante de pointe alliant Intelligence artificielle et Génie Logiciel, le DESS IAGL. Il

présida également la Société Informatique de France.

Toujours fidèle à notre établissement et désireux de le promouvoir au-delà des milieux académiques, il exerça par la suite d'importantes responsabilités au niveau européen et à l'interface avec le monde industriel.

Il fut nommé en 1989 directeur de l'ERC (European Computer Industry Research Center) fondé par Siemens et qui réunissait des chercheurs de toute l'Europe.

Cela le mena à intégrer cinq ans plus tard jusqu'à la retraite, la commission européenne, où il eut en

charge au sein de l'unité ICT l'organisation des activités de recherche dans le numérique, puis des activités relatives à la e-santé.

Retraité, il se consacre à étendre à l'Europe les activités du réseau associatif national de compétences en télésanté CATEL.

Christophe Vuylsteker (Doyen de la Faculté des sciences et technologies, Université de Lille)

Olivier Colot (Directeur de CRISTAL)

Jean-Stéphane Varré (Directeur du département informatique)

## Hommage à Didier Dangoisse

J'ai le regret de vous faire part du décès de notre collègue M. Didier DANGOISSE survenu le mardi 08 février 2022, à l'âge de 74 ans.

La carrière de Didier Dangoisse commence en 1971 lorsqu'il a rejoint l'Université des Sciences et Technologies de Lille (USTL) en tant qu'assistant délégué. En 1973, il soutient sa thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle en physique, puis sa thèse d'état en 1980 sur les lasers moléculaires optiquement pompés. Il devient maître-assistant en 1981, puis professeur des universités en 1988.

Professeur au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de physique, Didier Dangoisse a été le moteur et le pilote de la mise en place du DESS Laser. Il a aussi participé au montage de nombreux enseignements théoriques et pratiques à différents niveaux (DEUST MIR, Licence Vidéo Comm, DEUG A, DEA et DESS). Il a assumé beaucoup de responsabilités pédagogiques et administratives dans les différentes formations portées par l'UFR de physique.

Spécialiste de l'optique non-linéaire, sa carrière en recherche fut bien remplie au sein de laboratoire de spectroscopie hertzienne (LSH) puis du PHLAM. Ses travaux de recherche ont porté sur la dynamique d'antiphase dans les lasers multimodes, l'auto-organisation dans un laser CO<sub>2</sub>, la dynamique de couplage de 2 lasers CO<sub>2</sub> et le couplage de microlasers, et ont donné lieu à plus de 60 publications dans des revues de renom (RICL). Il a aussi écrit avec deux autres collègues de notre département un ouvrage apprécié sur les Lasers destiné aux étudiants.

Très impliqué dans les différents services de notre université. Il a d'abord eu différentes responsabilités administratives au sein de l'UFR de Physique : atelier de reprographie, commission de scolarité, avant de devenir directeur de l'UFR de physique en 1998. En 2003, il prend la direction du CRI (Centre de ressources informatique) avec un objectif fondamental, je le cite : « Maintenir et développer la plateforme de calcul et développer les liens entre les membres de la communauté des utilisateurs. »

M. Didier Dangoisse était toujours prêt à assumer de nouveaux challenges avec une énergie débordante. Son visage apaisé, son calme "absolu", son humeur agréable, ... nous manquent depuis son départ à la retraite en 2010.

Abdellatif AKJOUJ

Professeur des Universités, Directeur du Département de Physique

Didier et moi avons intégré le CRI en 2003. Nous avons eu à maintes reprises l'occasion de partager avec enthousiasme nos premières impressions lors de cette période commune de découverte des services informatiques. Il a toujours été très disponible et ouvert à la discussion et de bon conseil pour aider à mettre en place une nouvelle équipe chargée de prendre en charge les services WEB et les environnements numériques de travail. Il nous a toujours encouragé à nous investir dans des projets régionaux en participant activement à l'UNR (Université Numérique en Région avec les cinq autres universités de la région d'alors) ainsi que dans des projets nationaux liés au consortium ESUP-Portail (plus de 80 établissements). Cela a fortement contribué au rayonnement de notre établissement dans le milieu informatique des universités.

Nous tous gardons le souvenir d'un collègue bienveillant, très à l'écoute du personnel, réfléchi, mesuré et sachant garder son calme dans les quelques moments difficiles que nous avons eu à traverser ensemble.

Claude Viéville

Retraité ex-responsable de l'équipe Web-ENT du CRI de 2003 à 2017

-----  
Membre de l'ASAP après son départ en retraite en 2010, Didier a contribué par ses conseils judicieux au développement des outils informatiques de l'association (site Web et base de données).

Il a été l'un des initiateurs de l'atelier "microinformatique" (Arduino et Raspberry). Il était rigoureux dans l'usage des outils de programmation, curieux et avide de nouveautés. Il va beaucoup manquer au groupe.

Tous saluent le courage dont il a fait preuve lors de la terrible maladie qui l'a emporté.

Marcel More

## **VIII - Carnet**

### **Ils nous ont quittés :**

DEPANNEMAECCKER Jean-Claude, décédé le 27 décembre 2021 à l'âge de 75 ans

ALLAIN Louis, décédé le 15 janvier 2022 à l'âge de 88 ans

COMYN Gérard, décédé le 31 janvier 2022 à l'âge de 76 ans

VASSEUR Jacques, décédé le 1<sup>er</sup> février 2022 à l'âge de 82 ans

DANGOISSE Didier, décédé le 8 février 2022 à l'âge de 74 ans

D'HOINE André, décédé le 9 mars 2022 à l'âge de 79 ans

*Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.*

### **(ASAP) Association de Solidarité des Anciens Personnels l'Université de Lille**



ASAP Université de Lille  
Bâtiment P7  
Cité Scientifique  
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

tél : 03 20 33 77 02  
email : [asap@univ-lille.fr](mailto:asap@univ-lille.fr)  
<http://asap.univ-lille.fr>



directeur de la publication : Philippe Rollet  
responsables de la rédaction : Chantal Acheré, Jean-Michel Duthilleul  
réalisation : Jean-Michel Duthilleul et Nadine Demarelle  
secrétariat : Joane Daubenfeld

merci à : Christian Druon, Jacques Duveau, Alain Leprêtre, Jo Losfeld, Philippe Marchand, Marcel More, Michèle Plaisant, Bernard Pourprix, Marie Paule Quéту, Julien Roche, Carlos Sacré, Jeanine Salez, François-Xavier Sauvage, Isam Shahrour, Martine Switek, Louis Tanguy, Sylvia Turrel, Régis Vandenmersch, Claude Viéville

Imprimé à l'Université de Lille

ISSN : 2678-0968